

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 13
(Urgence sanitaire)

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 09

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 09
Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n° 2021-095

**PROROGATION DU DELAI DE
REALISATION ET
REEVALUATION DU PRIX DE
LA VENTE DE LA PARCELLE
CADASTREE BD N°231, A
MONSIEUR JOHN EMMANUEL
RIVIERE**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 27 juillet
2021 et affichée le 28 juillet 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le : 23 AOUT 2021

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 3 août 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi trois août
le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe
Sportif Municipal, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec, 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème}
adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard
Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe,
M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, M. Mihidoiri Ali 8^{ème}
adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine
Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M.
Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme
Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier
Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara
Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Patricia Fimar,
Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe
(par Mme Aurélie Testan), Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe (par M. Jean-Paul Babef), M. Franck Jacques
Antoine (par M. Olivier Hoarau, Maire), Mme Claudette
Clain Maillot (par M. Didier Amachalla), M. Fayzal
Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe),
Mme Brigitte Laurestant (par M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème}
adjoint), M. Patrice Payet (par M. Henry Hippolyte),
Mme Garicia Latra Abélard (par Mme Jasmine Béton 3^{ème}
adjointe), Mme Pamela Trécasse (par Mme Barbara
Saminadin).

Arrivée(s) en cours de séance : néant.

Départ(s) en cours de séance : néant.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa,
M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

Affaire n°2021-095

**PROROGATION DU DELAI DE REALISATION ET REEVALUATION DU PRIX DE
LA VENTE DE LA PARCELLE CADASTREE BD N°231, A MONSIEUR JOHN
EMMANUEL RIVIERE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu la situation de la parcelle référencée section BD n°231 au plan de la Commune ;

Vu l'avis financier de France Domaine actualisé en date du 28 juin 2021 ;

Vu le courriel par lequel monsieur John Emmanuel RIVIERE a accepté le prix de la vente de ce bien communal ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement – Travaux – Environnement » réunie le 22 juillet 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance du 3 août 2021 relatif à la prorogation du délai de réalisation et réévaluation du prix de la vente de la parcelle cadastrée BD N° 231, à monsieur John Emmanuel RIVIERE ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : de proroger le délai de réalisation de la vente de la parcelle non bâtie cadastrée BD n°231, à monsieur John Emmanuel RIVIERE, en vue de la réalisation de sa résidence principale, jusqu'au 31 mars 2022 au plus tard ;

Article 2 : de fixer le nouveau prix de la vente à la somme de 78 000 euros hors taxes, en référence à l'avis du Domaine annexé au rapport.

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU